

BULLETIN DE COMMUNICATION DU CMDP ET DE LA DSP

À l'intention des médecins, dentistes et
pharmaciens qui exercent au
CIUSSS de la Capitale-Nationale



15 SEPTEMBRE 2023

À titre informatif, ce bulletin est également transmis aux membres du Département régional de médecine générale de la Capitale-Nationale.

1— INFO-MADO - AVIS DU DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

1.1 Agrégat de légionellose : Appel à la vigilance

L'[Info-MADO du 7 septembre 2023](#) vous informe que la direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale investigate actuellement un agrégat spatio-temporel de 3 cas de légionellose qui ont fréquenté l'arrondissement de Beauport durant le mois d'août. Leurs symptômes ont débuté entre le 8 août et le 4 septembre 2023. Ces personnes ont en commun d'avoir fréquenté divers lieux dans le secteur de Beauport avant le début de leurs symptômes. L'enquête épidémiologique se poursuit afin de déterminer si ces cas peuvent être liés à une même source de contamination. Il est cependant possible qu'il s'agisse de cas sporadiques (sans aucune source en commun).

Un rehaussement de la vigilance des cliniciens est demandé afin d'identifier rapidement tout cas de légionellose pour permettre à la santé publique d'intervenir et de contrôler la source.

1.2 Botulisme : Appel à la vigilance

L'[Info-MADO du 14 septembre 2023](#) vous informe que, le 13 septembre 2023, l'agence de santé publique du Canada (ASPC) a déclaré l'existence d'une éclosion de botulisme en France. Actuellement, 10 cas auraient été déclarés, dont 1 cas est décédé. La plupart des personnes sont de nationalités étrangères (américaines, canadienne, allemande). Parmi les cas canadiens, certains sont du Québec. À noter que le cas décédé n'est pas québécois.

Les cas ont tous fréquenté au cours de la semaine dernière le même bar de Bordeaux, le Tchou Tchou Wine Bar. À ce stade de l'enquête, les aliments suspectés sont des conserves de sardines faites maison par le restaurateur, servies à une trentaine de personnes entre le 4 et le 10 septembre 2023.

La durée d'incubation du botulisme alimentaire est en moyenne de 12 à 72 heures (min-max : 2 h - 8 jours). Certaines personnes qui ont consommé des aliments pourraient donc encore développer la maladie puisque la période maximale d'incubation est de 8 jours.

Nous invitons les cliniciens à prendre en considération ces informations en présence de patients qui présentent des symptômes cliniques compatibles au botulisme. Tous les cas suspects doivent être déclarés à la direction de santé publique dans les plus brefs délais.

Pour joindre la Direction de la santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale : 03drspostedegarde@ssss.gouv.qc.ca ou 418 666-7000, option 3, option 1.



2— DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX SUR LE PONT RISI, À LÉVIS : ENTRAVES MAJEURES DANS L'AXE DU PONT PIERRE-LAPORTE

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) procédera au remplacement du joint du tablier du pont Risi, situé sur l'autoroute 73, au sud du pont Pierre-Laporte. **L'opération se fera du 22 au 25 septembre 2023, entre le vendredi soir, 21 h, et le lundi matin, 5 h.**

Pendant cette intervention, la circulation sera déviée vers les voies de la direction opposée. Conséquemment, sur les six voies de circulation habituelles, deux seulement seront accessibles en direction nord et une seule en direction sud, à contresens.

La circulation sera maintenue pendant les travaux, mais la réduction des voies de circulation occasionnera une importante congestion routière tant aux abords du pont que dans certains secteurs de Québec, notamment dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Il est recommandé d'éviter le secteur du pont et les déplacements interrives non essentiels, dans la mesure du possible. Notez que le pont de Québec peut être une solution de rechange, mais il deviendra lui aussi rapidement congestionné.

Il est essentiel de se préparer afin d'assurer une prestation de soins et de services sécuritaire et de qualité aux usagers. Rappelons que malgré les inconvénients que cette situation pourrait engendrer, **il est de votre responsabilité de mettre en place les moyens nécessaires pour respecter vos engagements professionnels.**

Les déplacements des usagers peuvent aussi être affectés par les travaux. Lorsque possible, nous vous invitons à planifier les rendez-vous en dehors de la période de travaux, et à faire preuve de souplesse lors de retards ou d'annulations.

Pour en savoir plus concernant les travaux effectués sur le pont Risi et consulter les cartes donnant la localisation des travaux et des voies de contournement, visitez le quebec.ca/travauxpontrisi. Si vous devez vous déplacer, consultez le [Québec 511](#) avant de le faire.

3— PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Les [Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux](#) mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain afin de contribuer au mieux-être des usagers, dans un souci de performance et d'amélioration continue. Les établissements du réseau et les organismes communautaires sont invités à **soumettre leur candidature** dans l'une des 11 catégories **au plus tard le 27 octobre 2023.**

Pour les prix [Reconnaissance de carrière Persillier-Lachapelle](#), qui reconnaissent l'engagement de personnes à l'amélioration des soins et des services de santé et de services sociaux du Québec, la date limite est le **18 janvier 2024.**

Vous trouverez toutes les informations pour soumettre une candidature sur cette [page](#).

4— REHAUSSEMENT DU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE NÉONATAL SANGUIN ET URINAIRE (PQDNSU)

À compter du 2 octobre 2023, les dépistages de l'amyotrophie spinale (AS) et du déficit immunitaire combiné sévère (SCID) s'ajouteront au Programme québécois néonatal de dépistage sanguin et urinaire (PQDNSU). Cette décision découle des avis de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) qui recommandaient l'ajout de ces deux maladies au PQDNSU afin que les enfants atteints puissent bénéficier des effets optimaux des traitements disponibles avant le développement de symptômes. L'ajout à l'offre de dépistage se fera de façon progressive et structurée, sur une période de dix semaines, et ce afin de permettre le rodage technologique nécessaire.

Veuillez consulter le [communiqué](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que le [tableau de déploiement](#) pour plus de renseignements.

5— ADOPTION DU PROJET DE LOI 11 : LOI MODIFIANT LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Le projet de loi 11 (PL-11) intitulé Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives (2023, c.15) sanctionné le 7 juin 2023 apporte d'importantes modifications à la Loi notamment en ce qui concerne les dispositions sur l'aide médicale à mourir (AMM). De nouvelles dispositions sont en vigueur depuis, tandis que d'autres le seront ultérieurement. Nous vous invitons à lire le [Guide explicatif Questions et réponses concernant les dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie \(LCSFV\)](#) qui sera bonifié et mis à jour en fonction du développement des travaux du MSSS. Des travaux sont en cours afin d'actualiser les différents changements et vous seront diffusés éventuellement.

6— VINCENT ET MOI DÉPLOIE SES COULEURS AUTOMNALES

Tout au long de l'automne, les artistes de [Vincent et moi](#) vous invitent à venir découvrir leurs œuvres lors de nombreux événements. Ce programme vise à accompagner et soutenir l'engagement artistique des personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale, qu'elles soient investies dans une démarche de création en arts visuels ou qu'elles souhaitent expérimenter l'art comme moyen d'expression, de découverte et de transformation de soi, dans une perspective de mieux-être. À chaque événement, vous aurez la chance de discuter avec les artistes et d'en apprendre plus sur leur processus de création.

Cliquez [ici](#) pour découvrir les événements à venir de *Vincent et moi*.

7— NOUVELLES PUBLICATIONS DE FICHES SYNTHÈSES

7.1 Fiche synthèse — Liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire

La liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire joue un rôle important lorsqu'il s'agit d'améliorer la sécurité des interventions chirurgicales. C'est le mode de fonctionnement qui doit être utilisé par l'ensemble de l'équipe du bloc opératoire afin de confirmer que l'entièreté des étapes sécuritaires a été effectuée lors d'une chirurgie. La fiche synthèse [Liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire](#) explique les différentes étapes de vérification qui doivent être réalisées afin de réduire les risques de préjudices chez la clientèle et répondre aux normes de sécurité.

7.2 Fiche synthèse — Consentement aux soins

La fiche synthèse [Consentement aux soins](#) rappelle les différentes modalités de base à connaître pour s'assurer d'obtenir un consentement valide (libre et éclairé) avant de donner un soin ou un service.

7.3 Fiche synthèse — Collaboration interprofessionnelle (CIP)

La fiche synthèse [Collaboration interprofessionnelle \(CIP\)](#) résume ce qu'est la CIP, cible des outils et des compétences qui soutiennent la capacité à collaborer efficacement. De plus, elle vous informe de l'adoption d'un règlement et d'une procédure qui vise, entre autres, à engager activement l'usager dans ses soins et services et particulièrement lors de la mise en œuvre de son plan d'intervention ou de services. Finalement, elle vous permet également d'avoir accès à des capsules narrées.

Voici le [lien](#) pour consulter les différentes fiches synthèses.

8— CAPSULE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE ET LE BIEN-ÊTRE

8.1 Prolonger le plaisir estival, c'est possible !

Vous aussi, vous trouvez que les vacances passent trop vite ? Vous en avez profité pour vous reposer, pour faire des activités et prendre l'air ? Pourquoi ne pas essayer de prolonger ces moments de bien-être ?

Pour éviter un retour trop brusque à la routine d'hiver, conservez quelques habitudes estivales. Vous ressentirez plus longtemps la légèreté des semaines d'été, ce qui vous permettra une transition tout en douceur.

Voici quelques idées pour y parvenir...

- Profitez des beaux jours ou des belles soirées d'automne pour organiser un pique-nique ou pour retourner déguster une crème glacée.
- Il fait un temps maussade ? C'est le bon moment pour changer votre décor ! Triez vos plus belles photos de vacances et accrochez-les aux murs !
- Et si vous en profitez, maintenant que les touristes sont partis, pour visiter votre propre ville ?
- Pour égayer vos soirées, préparez une simple citronnade fraîche et mentholée ou quelques cocktails sans alcool faciles à concocter.
- Transportez vos fines herbes (romarin, lavande ou basilic) du balcon jusqu'à votre salon. Ces plantes odorantes vous aideront à vous remémorer vos instants préférés.
- Allez-y ! Cassez votre routine !

Assurez-vous de préserver ces petits moments de plaisir, car même avec des contraintes, la vie est plus belle lorsqu'on l'aborde de manière positive ! Bonne rentrée à toutes et à tous !

9— FORMATION CONTINUE

9.1 Formation pour la santé psychologique des médecins de l'AMC

L'Association médicale canadienne (AMC) a mis sur pied un programme de formation pour la santé psychologique des médecins. La prochaine formation, par Dre Adrienne Gaudet, se déroulera en présentiel au HEC Montréal le **vendredi 10 novembre 2023, de 9 h à 16 h**, et portera sur le thème suivant : *L'autocompassion en pleine conscience pour les médecins*.

Les informations additionnelles et les inscriptions se retrouvent sur cette [page Internet](#).

9.2 Midi-conférence : accompagner les pères immigrants dans nos services

Le Comité régional de Santé et bien-être des hommes vous propose d'assister à son midi-conférence le **mardi 26 septembre 2023, de 12 h à 13 h, via Microsoft Teams**. Connaître les réalités des pères immigrants est essentiel pour mieux les rejoindre et pour relever les défis de l'intervention auprès de leurs familles en processus d'adaptation. Au cours de cette conférence, vous obtiendrez quelques repères grâce auxquels vous pourrez développer une meilleure compréhension de leurs réalités migratoires et culturelles, ainsi qu'une approche interculturelle sensible à leur égard.

Le conférencier est M. Stéphane Hernandez, travailleur social au programme Santé mentale jeunesse du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et praticien-chercheur à l'Institut universitaire SHERPA. Il collabore depuis 2014 aux activités du Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP).

Pour vous inscrire, rendez-vous sur cette [page d'inscription](#).


10— NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'INESSS

10.1 Mise à jour de l'avis *Pertinence et indications de transmission des prélèvements chirurgicaux au laboratoire d'anatomopathologie: la chirurgie générale, la plastie et la dermatologie*

Les avis de l'INESSS présentent des recommandations générales relatives à la transmission des prélèvements chirurgicaux au laboratoire d'anatomopathologie ainsi qu'une liste de spécimens qui peuvent faire l'objet d'une transmission sélective en pathologie selon les expertises chirurgicales. L'[avis concernant la chirurgie générale, la plastie et la dermatologie](#) a été mis à jour pour y inclure la chirurgie digestive. La fiche synthèse et l'aide-mémoire associés à cet avis ont également été mis à jour.

10.2 Publication d'un état des connaissances : *Panels des prédispositions aux cancers pédiatriques par séquençage de nouvelle génération*

Le Réseau québécois de diagnostic moléculaire (RQDM) a entrepris un projet provincial de rehaussement technologique, de développement et de rapatriement d'analyses effectuées par séquençage de nouvelle génération (SNG). Le déploiement de ce vaste projet entraîne indubitablement des opportunités et des risques pour l'offre de services globale et nécessite qu'une réflexion en ce sens soit réalisée.



À la demande du MSSS, l'INESSS a réalisé une appréciation rapide de la pertinence, des enjeux et des modalités optimales d'implantation associées aux analyses développées par le RQDM, et ce, dans une perspective globale du système de santé québécois. Plus spécifiquement, cet [état des connaissances](#) aborde les différents panels virtuels qui seront analysés à partir du séquençage de l'exome germlinal pour le diagnostic moléculaire d'une prédisposition aux cancers pédiatriques.

10.3 Traitements spécifiques à la COVID-19 : Usage du nirmatrelvir/ritonavir pour traiter les affections post-COVID-19

Au Canada, environ 15 % des adultes ayant contracté la COVID-19 ont présenté, ou présentent encore, des symptômes à plus long terme (3 mois ou plus), après leur infection initiale. Dans l'état actuel des connaissances, aucun traitement pharmacologique n'a démontré son efficacité à guérir ces affections. Ainsi, la prise en charge vise essentiellement à diminuer la fréquence et l'intensité des manifestations cliniques, de soutenir la gestion optimale de ces manifestations, de favoriser une reprise sécuritaire des activités et d'orienter la personne vers des ressources spécialisées au besoin. Il a été demandé à l'INESSS d'apprécier les données scientifiques actuellement disponibles et de déterminer, s'il y a lieu, la [place du nirmatrelvir/ritonavir dans le traitement pharmacologique](#) des personnes atteintes d'affections post-COVID-19.

10.4 Regard sur la pandémie COVID-19 au Québec : Utilisation des services de santé par les personnes qui ont eu une infection confirmée par le SARS-CoV-2 et celles sans preuve documentée de l'infection

L'infection par le coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) peut être asymptomatique ou donner lieu à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). De plus, elle peut mener à l'exacerbation ou l'aggravation de conditions préexistantes qui étaient connues ou non auparavant, à l'apparition de complications ou de séquelles de l'épisode aigu ainsi qu'au développement d'une affection post-COVID-19.

Les répercussions à long terme de l'infection par le SARS-CoV-2 sur les personnes atteintes sont encore peu connues et aucune donnée ne permet d'apprécier leur impact sur le système de santé et de services sociaux québécois au-delà de la phase aiguë de l'infection. L'INESSS a donc réalisé un [état des pratiques](#) qui vise à comparer l'utilisation des services de santé des personnes qui ont eu une infection confirmée par le SARS-CoV-2 et de celles sans preuve documentée de l'infection au cours des deux premières années de pandémie.

11— COMMUNIQUÉ D'OPTILAB

[Non-conformités d'identification des glacières au moyen d'attaches rapides de type « Tie-wrap »](#)

12— RECRUTEMENT DE MÉDECINS ET DENTISTES

Voyez l'ensemble des postes en recrutement au CIUSSS de la Capitale-Nationale [ici](#). Faites circuler à votre réseau !

13— ORDONNANCES COLLECTIVES

Nous vous rappelons que l'ensemble des ordonnances collectives du CIUSSS de la Capitale-Nationale se retrouvent sur cette [page Internet](#). Nous vous invitons à conserver celle-ci dans vos favoris.



14— FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN D'INFORMATION AUX MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Si vous avez une information à diffuser par l'entremise de ce bulletin, vous pouvez écrire à cette adresse : dsp.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca